



PLAINTÉ N° : 21-21-0016

François Brady c. Alain Nelson (permis n° 53165)

Date de l'audience :	16 décembre 2022
Lieu :	À distance via la plateforme TEAMS
Heure :	9 h 30
Procureure pour le plaignant :	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureur pour l'intimé :	L'intimé se représente seul
Étape :	Audition sur sanction
Nature de la plainte :	<p>1. Articles 45.2, 56 et 59.2 du <i>Code des professions</i> – A faussement déclaré dans sa demande d'inscription au Tableau de l'Ordre ne pas avoir fait l'objet de décisions d'un tribunal canadien le déclarant coupable d'infractions criminelles;</p> <p>2 Article 149.1 du <i>Code des professions</i> –A été déclaré coupable d'infractions criminelles ayant un lien avec l'exercice de la profession d'infirmier auxiliaire</p>
Le Conseil de discipline :	<p>M^e Lyne Lavergne, présidente</p> <p>Mme France Martel, inf. aux., membre</p> <p>Mme Lise Boucher, inf. aux., membre</p>